

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00221

Numéro SIREN : 438 402 190

Nom ou dénomination : EXCO VALLIANCE CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2021 sous le numéro de dépôt 5385

EXCO VALLIANCE CONSEILS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 247.335 euros
Siège social : 11 route du Peux 16800 SOYAUX
438 402 190 RCS ANGOULÉME

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 1^{er} OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le premier octobre,

Monsieur Michel DAMPERAT, propriétaire de	1 action
Monsieur Christian GARDILLOU, propriétaire de	1 action
Monsieur Patrick PAPON, propriétaire de	1 action
Monsieur Louis-Guillaume BLANC, propriétaire de	1 action
Madame Florie CABIRO BLANCHET, propriétaire de	1 action
La Société VALLIANCE INVESTISSEMENT, propriétaire de	1 494 actions

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président et du texte des projets de décisions,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- **Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Et pris les décisions suivantes à l'unanimité :

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission du Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée la société suivante :

VALLIANCE INVESTISSEMENT EXPERTISE
Société À Responsabilité Limitée au capital de 3 840 000 Euros
Siège social : 3-5 Avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY
893 389 296 RCS LA ROCHELLE

La société VALLIANCE INVESTISSEMENT EXPERTISE accepte les fonctions de Président et déclare n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

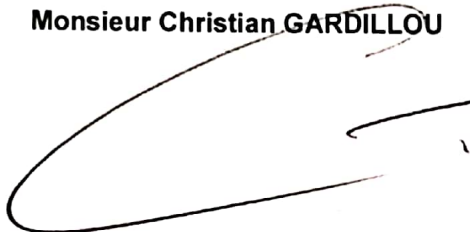
DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

La société SOFAL, commissaire aux comptes titulaire, sera tenu informée.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social.

Monsieur Christian GARDILLOU



Monsieur Patrick PAPON



Monsieur Michel DAMPERAT



**Pour la SAS VALLIANCE INVESTISSEMENT
Monsieur Eric GUILLEN**



Monsieur Louis-Guillaume BLANC



Madame Florie CABIRO BLANCHET



Pour la SARL VALLIANCE INVESTISSEMENT EXPERTISE

Monsieur Eric GUILLEN - cogérant

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

